

18/02/2015

Communiqué de presse

De concert avec l'industrie européenne des biocarburants, le Copa-Cogeca adresse une lettre aux eurodéputés afin de les mettre en garde contre d'éventuelles réductions en vue de leur vote sur l'avenir de la politique de l'UE en matière de biocarburants de la semaine prochaine

En vue du vote prévu au Parlement européen pour le 24 février, le Copa-Cogeca a envoyé ce jour, conjointement avec l'industrie européenne des biocarburants, une lettre aux eurodéputés afin de souligner le succès obtenu grâce aux biocarburants produits à partir de grandes cultures vis-à-vis de la réduction des émissions de gaz à effet de serre en Europe, de la création d'emplois, de la réduction du déficit de l'UE en protéines pour l'alimentation animale et de l'amélioration de la sécurité énergétique. Ce n'est vraiment pas le moment de mettre ces résultats en péril.

De concert avec d'autres associations européennes, le Copa et la Cogeca ont appelé les eurodéputés à garantir qu'au moins 8% des carburants de transport proviennent de biocarburants produits à partir de grandes cultures d'ici 2020 dans le cadre de leur décision concernant la future législation sur la politique de l'UE en matière de biocarburants. « Toute réduction des objectifs visant à promouvoir l'utilisation de biocarburants provenant de grandes cultures nuirait à la croissance et à l'emploi, ainsi qu'aux objectifs énergétiques et climatiques, et poserait problème pour l'approvisionnement en aliments pour animaux », a souligné Pekka Pesonen, Secrétaire général du Copa-Cogeca.

Une politique de décarbonisation stable et ciblée visant à soutenir les biocarburants, y compris les biocarburants durables certifiés produits à partir de grandes cultures, est comme l'ont souligné ces organisations nécessaire pour l'après 2020. Un objectif distinct contraignant pour les biocarburants avancés s'inscrit également dans la perspective à plus long terme et sera déterminant pour permettre les investissements et stimuler le développement commercial du secteur, en parallèle des biocarburants conventionnels produits à partir de grandes cultures.

En outre, nous sommes opposés à l'inclusion des changements indirects d'affectation des terres (ILUC) dans les dispositions législatives, étant donné que les modèles utilisés comme base pour l'introduction de facteurs ILUC dans les rapports des fournisseurs de carburants aux États membres sont inadmissibles et ne sont pas étayés par des preuves scientifiques. Ils n'ont pas non plus fait l'objet d'un accord au niveau international. Du fait d'erreurs de données critiques et d'importants problèmes méthodologiques, ces modèles ne sont pas appropriés pour estimer avec précision l'ampleur du changement d'affectation des sols dans les pays tiers et les émissions de gaz à effet de serre qui en résultent.

Cet appel intervient en vue du débat prévu mardi prochain en commission de l'environnement sur un rapport concernant cette question, rédigé par l'eurodéputé Nils Torvalds.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Dominique Dejonckheere

Senior Policy Advisor

Tél.: +32 2 287 27 30

Dominique.Dejonckheere@copa-cogeca.eu

Amanda Cheesley

Attachée de presse

Tél. portable : + 32 474 840 836

amanda.cheesley@copa-cogeca.eu

CDP(15)1396:1
